



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logement social

Question écrite n° 39952

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le secrétaire d'État au logement sur la situation de nombreuses familles en état de grande précarité qui sont dans l'attente de l'attribution d'un logement, notamment en Loire-Atlantique. Il lui demande quelles mesures concrètes le Gouvernement entend prendre pour assurer la dignité de la personne humaine et de préciser les moyens financiers, humains et matériels pour assurer un toit aux familles en état de précarité.

Texte de la réponse

En adoptant le plan de cohésion sociale, le Gouvernement a placé le logement, qui constitue le deuxième pilier de ce plan, au rang de ses priorités majeures. Afin de combler le retard accumulé depuis une décennie, la loi de programmation pour la cohésion sociale qui vient d'être promulguée prévoit le financement en 5 ans de 500 000 logements locatifs sociaux, hors programme national de rénovation urbaine, ainsi que la réhabilitation par l'ANAH de 200 000 logements à loyers maîtrisés dans le parc privé. La loi prévoit les moyens budgétaires et fiscaux adaptés à ce programme très ambitieux. À cet effort sans précédent viennent s'ajouter un plan pour l'hébergement et le logement temporaire prévoyant la création de 5 800 places supplémentaires ainsi que des mesures visant à renforcer la prévention des expulsions. La convention signée le 27 octobre 2004 entre l'État et l'Union d'économie sociale du logement, par laquelle les partenaires sociaux gestionnaires du 1 % logement s'engagent à accompagner le plan par un effort financier accru, l'accord conclu le 21 décembre 2004 avec l'Union sociale pour l'habitat pour la mise en oeuvre du volet logement du plan ainsi que celui conclu le 18 janvier avec la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte témoignent, avec d'autres accords à venir, de l'engagement des forces vives de la nation en faveur de la priorité au logement. Cette mobilisation est la condition nécessaire pour résoudre les difficultés des familles en grande précarité évoquées par l'honorable parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39952

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mai 2004, page 3784

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2793